

Référentiel d'évaluation

de l'option de base groupée (O.B.G.)

Intitulé du profil de formation (section)

Carrossier spécialisé – Carrossière spécialisée

Code: 2715

P

7^e

(plein exercice et alternance art. 49)

Date d'approbation par la commission : 13-03-2013

Date d'approbation par le Pouvoir organisateur : 30-04-2013

Mode d'emploi à l'usage de l'équipe pédagogique

1. Organiser

- a. Le schéma de passation des épreuves de qualification (www.cpeons.be) est d'application.
- b. Le référentiel fournit la nature et la planification pour le degré des différentes épreuves d'évaluation de l'OBG.
- c. La planification au sein d'une année peut être modifiée par la direction, si nécessaire.
- d. Le règlement des études fournit les principes de l'agenda et de l'organisation des épreuves. L'école décide des modalités pratiques et les communique.
- e. C'est l'école qui désigne les épreuves qualifiantes et transcrit son choix dans un tableau récapitulatif des épreuves qui lui est propre. Cependant, le référentiel propose une sélection d'épreuves qualifiantes qui répond aux exigences en la matière.

2. Enseigner

- a. Chaque enseignant conçoit ses activités d'enseignement sur base des indications des différents référentiels (profil de formation, référentiel d'évaluation, programme) et des recommandations pédagogiques et méthodologiques du Pouvoir Organisateur (projets pédagogique et éducatif de la Province de Hainaut).
En particulier, les apprentissages sont articulés logiquement en fonction:
 - de la nature de chacune des épreuves et de leur planification,
 - du tableau de concertation pour la planification des ressources,
 - de la concertation de l'équipe pédagogique,
 - des contraintes et opportunités inhérentes à l'environnement (commande client, projet, ...) et à l'organisation (absence d'un professeur, disponibilités d'un matériel, ...).**Le tableau de concertation pour la planification des ressources** répartit les apprentissages tout au long du cursus en cohérence avec les épreuves de l'OBG. Il est un outil indispensable afin de garantir que tous les apprentissages nécessaires à la maîtrise de l'EAC seront effectivement organisés. Il vise aussi à optimiser l'emploi du temps et éviter qu'un apprentissage soit effectué plusieurs fois dans différents cours au détriment d'autres apprentissages. Pour faciliter le travail de concertation, la commission s'efforce de fournir un tableau indicatif. Chaque équipe est appelée à adapter à ses besoins ou, le cas échéant, à construire son propre tableau. Le tableau doit aider le nouvel enseignant à s'inscrire harmonieusement dans le projet de l'équipe.
- b. Un élève ne peut être sanctionné pour des compétences qu'il n'a pu apprendre.
Lorsque des événements empêchent le respect des planifications, l'équipe éducative peut légitimement et de manière exceptionnelle, modifier l'épreuve afin qu'elle corresponde aux compétences réellement enseignées aux élèves. Cependant, il appartient à l'école de veiller à ce que, au terme du degré, l'ensemble des compétences CM du PF (compétences à maîtriser du profil de formation) aient été enseignées et évaluées. La modification des échéances des périodes telles que définies dans le règlement des études nécessite l'accord du P.O.

3. Evaluer les compétences par le biais des EAC (ensembles articulés de compétences)

- a. Le règlement des études explicite les modalités de l'évaluation.
- b. L'évaluation est collégiale, les compétences de l'élève sont appréciées par le jury sur base du cahier des charges et à l'aide de la grille d'évaluation.
- c. Les informations permettant de juger des compétences actuelles de l'élève sont soumises à l'ensemble du jury. Il peut s'agir d'un travail écrit ou pratique, d'un entretien avec l'élève, d'un rapport et de l'observation des compétences exercées sur le lieu de stage ou encore des activités de remédiation. Le travail journalier ne constitue pas une information suffisante.
- d. Dans le cas des CEFA, des compétences sont nécessairement apprises, exercées et évaluées sur le lieu de stage grâce à une grille d'évaluation spécifique, propre à l'école.
- e. Lorsqu'une remédiation a été mise en place, les résultats obtenus sont pris en considération.

4. Evaluer les ressources

- a. Les ressources sont :
 - les savoirs : les concepts, notions, règles, principes que l'élève est capable de citer – nommer – reconnaître – définir – décrire – expliquer –
 - les savoir-faire : les outils, techniques, notions, règles, principes, méthodes, que l'élève est capable d'utiliser – de lire – d'appliquer – d'illustrer – de pratiquer – de manipuler – de documenter – ...

- les attitudes.
- b. Les ressources sont évaluées de manière contextualisée lors des épreuves EAC. Les ressources en lien avec la problématique traitée peuvent faire l'objet de questions directes les ciblant précisément.
- c. Il est cependant possible d'évaluer de manière sommative des ressources non contextualisées lors d'une épreuve spécifique non qualifiante. Il s'agit alors de cibler les ressources-clés, c'est-à-dire les ressources identifiées comme des pré-requis essentiels à la réussite (par exemple, les règles et pratiques de sécurité, d'hygiène, de déontologie ou la manipulation de machines, ...). Les ressources-clés sont répertoriées dans le tableau de concertation pour la planification des ressources. Un module-ressources peut tenir lieu d'épreuve de l'OBG une fois par année scolaire, à la place d'un EAC. Dans ce cas, le référentiel le prévoit.
- d. L'épreuve ou module ressources est unique pour l'ensemble des cours de l'OBG. Elle est conçue collégalement.
- e. Certains référentiels autorisent l'évaluation de ressources non contextualisées en plus de l'EAC. Ce dispositif est exceptionnel et motivé par des spécificités des grilles horaires. Si le référentiel ne le prévoit pas, une telle procédure d'évaluation ne doit pas être envisagée.

5. Délibérer l'épreuve de l'OBG

- a. Le jury, constitué de professeurs de l'OBG et, pour les épreuves qualifiantes, idéalement de membres extérieurs, est présidé par un de ses membres internes à l'établissement ou par la Direction ou son délégué.
- b. Sur base des commentaires exprimés par chacun de ses membres, le jury décide collégalement si l'élève maîtrise les compétences visées par l'épreuve. Il n'y a donc pas d'évaluation « cours par cours ».
- c. Le jury peut acter directement la décision (maîtrise / non maîtrise) ou choisir de coter le niveau des compétences. La cotation est collégiale, basée sur le consensus ou la moyenne.
- d. En cas d'échec, le jury motive sa décision en indiquant la nature des manquements. Il décide des modalités de remédiation. Si l'élève doit ne représenter qu'une partie de l'épreuve, le jury explicite la nature de la nouvelle épreuve.
- e. Le Président signe le bulletin et le transmet à la Direction.

La délibération certificative ou pour le passage de classe est organisée conformément au règlement des études.

6. Remédier

- a. La remédiation est immédiate (lors de l'apprentissage) ou différée (après l'épreuve sommative et le constat d'échec).
- b. La remédiation indiquée pour l'élève en échec est actée au bulletin et mise en place au plus tôt.

7. Communiquer

- a. Les informations pédagogiques (dont les critères d'évaluation et la nature des EAC) et pratiques sont communiquées et expliquées aux élèves et parents en début de formation. Le canevas « Mon dossier d'apprentissage » proposé par le CPEONS dans le cadre de la CPU peut être adapté dans ce but.
- b. La grille d'évaluation tient lieu de bulletin pour l'OBG. Un récapitulatif des différentes épreuves, en particulier des épreuves comptant pour la qualification, peut être joint.
- c. Le jury extérieur s'adaptera plus aisément au dispositif s'il est préalablement informé du cahier des charges, de la grille d'évaluation, des règles de délibération, de son propre rôle et du déroulement de l'épreuve.

Recommandations destinées à l'équipe pédagogique

La commission définit les références communes aux différents établissements qui organisent la section. Chaque école reste souveraine pour opérer certains choix, tels que le barème des évaluations, la planification des stages, la prise en charge de la préparation des élèves aux épreuves, la constitution des jurys et leur fonctionnement, l'organisation des remédiations, le portfolio, etc.

1. Les épreuves de qualification

Les épreuves de qualification (EAC Q) interviennent seules dans l'octroi du certificat de qualification. Il s'agit nécessairement d'EAC qui, ensemble, couvrent toutes les Compétences à Maîtriser (CM) du Profil de Formation (PF).

Le référentiel propose un choix d'épreuves de qualification, indiquées par le sigle « Q » dans le tableau récapitulatif des épreuves. L'école peut modifier cette option tout en veillant à couvrir le PF.

Les autres épreuves EAC ont une valeur plus formative mais peuvent intervenir dans la décision de passage de classe. Au moins une épreuve de qualification doit être organisée par année d'études.

Certains EAC sont simplifiés et constituent une étape avant l'EAC. On parle d'approche spiralaire. L'EAC simplifié est dit « intermédiaire » (EAC I).

Les modules ressources et les EAC complétés d'une épreuve « ressources » non contextualisée ne sont jamais qualifiants.

Si le découpage en EAC est spiralaire, il semble logique de considérer comme qualifiants les EAC terminaux. Néanmoins, l'EAC qualifiant de 5^e année peut être un EAC intermédiaire de la spirale (EAC I/Q).

Sauf réorientation, le redoublement en 5^e année est rarement pertinent dans le cadre d'une OBG spiralaire.

2. Respect des programmes

Il est prévisible que le programme, le profil de formation (PF) et le présent dossier d'évaluation soient cohérents entre eux. En cas de doute, le PF reste la référence principale. Il faut cependant noter que les métiers évoluent, de sorte qu'un PF peut subir des adaptations. Un dossier d'évaluation reste donc un outil « à un moment donné », susceptible de perfectionnements.

3. Stages (sauf puériculture, aspirant en nursing, ens. professionnel secondaire complémentaire et CEFA)

Le stage est un lieu d'apprentissage au même titre que l'atelier, le laboratoire ou la salle de classe.

Il permet d'intégrer les apprentissages des différents cours et d'exercer ses compétences dans un contexte professionnel réel. Il est organisé conformément au règlement des études.

Les compétences exercées en stage sont une information utile pour évaluer certains EAC. Dans ce cas, la grille d'évaluation de l'EAC le prévoit. Les consignes pédagogiques du stage gagnent donc à être conçues collégalement par l'ensemble des professeurs de l'OBG. Le professeur « maître de stage » doit disposer des informations suffisantes, en particulier d'indicateurs, pour observer les compétences de l'élève en stage et en rendre compte aux membres du jury. Il reste indiqué d'organiser des épreuves à caractère pratique au sein de l'école et en présence des membres du jury.

Il est également possible au jury de l'épreuve EAC d'évaluer les compétences de l'élève à partir du rapport de stage, d'une épreuve orale portant sur ce rapport et des informations recueillies par le maître de stage. Dans ce cas, le scénario de l'épreuve le prévoit.

Par contre, l'appréciation globale donnée au stage ne concerne pas nécessairement les seules compétences visées par l'EAC et ne constitue donc pas en soi une information pertinente pour décider de la maîtrise d'un EAC. Pour rappel, une épreuve de l'OBG est interdisciplinaire et doit être évaluée par l'ensemble des enseignants de l'OBG. L'appréciation du stage reste une démarche formative nécessaire.

Les questions d'indiscipline ne peuvent intervenir dans l'évaluation et sont traitées sur base du règlement d'ordre intérieur et de la convention de stage. En particulier, l'absence non justifiée sur le lieu de stage entre dans le total légal d'absences injustifiées. L'étudiant perd alors la qualité d'élève régulier.

Pendant, certains profils de formation comportent des CM relatives aux conduites professionnelles adaptées (ex. : la ponctualité). Dans ce cas seulement, ces conduites peuvent intervenir comme indicateurs et sont reprises dans la grille d'évaluation du référentiel.

4. Barème (EAC)

ATTENTION : le référentiel fixe un seuil minimum à atteindre. Ce seuil ne peut dépasser les exigences du profil de formation. L'élève qui atteint ce seuil doit réussir l'épreuve. L'équipe pédagogique doit s'efforcer d'amener chaque élève à ce seuil et de favoriser le dépassement du seuil.

Le barème indiqué dans le référentiel est fourni à titre indicatif.

Un barème adéquat pour l'évaluation d'un EAC est : non acquis (NA) / acquis (A). Cette approche, en phase avec l'intégration de compétences et la logique interdisciplinaire, aide à motiver adéquatement les décisions d'échec. Cependant, elle nécessite un fonctionnement adapté du jury.

Lorsque le critère de maîtrise de la compétence est acquis, il peut être coté.

La cotation de chaque critère et de calcul de la moyenne pour une réussite à 50% conduit l'élève à réussir l'épreuve même lorsqu'il présente des lacunes importantes au niveau de l'un ou l'autre critère. Cette situation moins cohérente avec l'approche par compétences peut compliquer la motivation des décisions.

5. Pondération (EAC)

Le référentiel ne fournit pas de pondération. L'école peut opter pour une pondération et la décliner par une répartition des points ou par un nombre d'étoiles. La pondération peut être remplacée par la prise en compte d'indicateurs « incontournables » que sont les contraintes particulières imposées dans les consignes du cahier des charges de l'EAC.

6. Cours de la formation commune (FC)

Les cours de la FC sont évalués séparément par discipline.

Un professeur de la FC peut, sur décision de l'équipe pédagogique, participer au jury de l'OBG.

Il peut utiliser la production de l'OBG comme support pour évaluer les compétences propres à sa discipline de la FC mais il ne peut faire intervenir cette appréciation dans l'évaluation de l'OBG, laquelle porte exclusivement sur les compétences CM du PF.

Le tableau de planification peut intégrer des ressources des cours de la formation commune et faciliter ainsi la coordination des apprentissages.

7. Encadrement de l'épreuve EAC

Le référentiel prévoit la désignation de la discipline dont le chargé de cours sera chargé de favoriser l'intégration des apprentissages et préparer les élèves à l'épreuve EAC (professeur-accompagnateur).

La Direction de l'établissement peut modifier cette disposition.

8. Autonomie, responsabilité et évaluation formative

Le dispositif d'évaluation de l'OBG fonctionne mal s'il est mal compris par les élèves, leurs parents ou par les enseignants. Des conditions qui favorisent son bon fonctionnement sont :

- la compréhension et l'adhésion des enseignants à l'approche pédagogique, leur volonté de réussir en équipe ;
- l'information claire et cohérente des élèves et des parents, qu'il s'agisse des grilles, des scénarios ou de l'organisation ;
- lors de l'apprentissage, l'utilisation systématique et maîtrisée des grilles critériées, dans une perspective d'auto-évaluation et de remédiation immédiate.

9. Culture scolaire

Elèves, parents et enseignants sont imprégnés d'une culture scolaire fondée sur la vérification des savoirs, la sanction du mérite et la motivation par les points.

Le changement de culture est fondamental et réclame d'être expliqué. Il nécessite de la patience, un cadrage fréquent, une concertation et un effort de communication. La transition peut induire des effets pervers dont le jeune ne doit pas faire les frais.

10. Recommandations particulières de la commission

- Durant les EAC de 7e année, les matériaux composites peuvent se limiter, dans la mesure du possible, aux fibres et aux résines ou sont étudiés/évalués dans le cadre d'un stage ou d'une activité au centre de technologie avancée (CTA)/centres de compétences, ou lors d'une épreuve en situation réelle.
- Pour rappel, les enseignants veillent à la maîtrise des CM du profil de formation et les évaluent. Mais ils favorisent aussi l'acquisition des autres compétences (CEP/CEF) et l'épanouissement socioprofessionnel et personnel.

Evaluation de l'option de base groupée

3^e degré : 7^e année

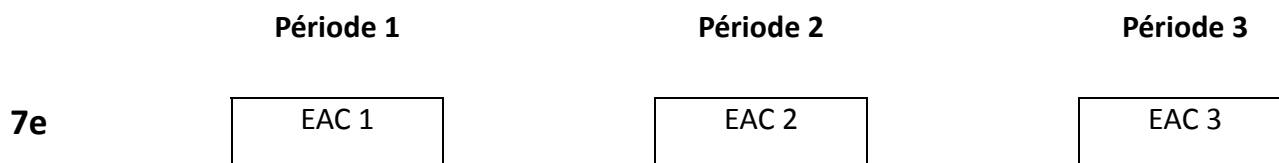
Section (PF) : code : 2715

Intitulé : Carrossier spécialisé-Carrossière spécialisée

Tableau récapitulatif des épreuves

Epreuve (**)	Q (*)	Intitulé
EAC 1	X	Prendre en charge un véhicule et en assurer la réparation complète selon les normes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement
EAC 2	X	Prendre en charge un véhicule, en assurer la réparation complète et deviser sur papier
EAC 3	X	Prendre en charge un véhicule, en assurer la réparation complète et réaliser un devis informatisé

Planification des épreuves (organigramme)



(*) Placer une croix (X) lorsque l'EAC compte comme épreuve de qualification (au choix de l'école – donné à titre indicatif)

(**) EAC = ensemble articulé de compétences

section : Carrossier spécialisé-Carrossière spécialisée

TABLEAU DE CONCERTATION POUR LA PLANIFICATION DES RESSOURCES (savoirs – savoir-faire – attitudes)				
Les ressources-clés sont mises en évidence				
Cours de l'OBG (et cours de la formation commune, s'il y a lieu)				
EAC :	Période	TP	Technologie de la carrosserie	Technologie du métier (si dans la grille horaire)
Exercer les CM du Carrossier et découvrir les CEF-CEP du PF du Carrossier spécialisé				
EAC 1	1	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer les stocks de produits utilisés en carrosserie. - Gérer les déchets produits en carrosserie. - Assurer le suivi des travaux (CM 2.2.2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser la législation en matière d'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - A déterminer
EAC 2	2	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les relations technico-commerciales. - Assurer le suivi des travaux (CM 2.2.2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les composants d'un devis - Le calcul des coûts de réparation. - L'ordre de réparation - La facturation 	<ul style="list-style-type: none"> - A déterminer
EAC 3	3	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la gestion d'une carrosserie de manière informatisée. (stocks, devis, facture...). - Assurer le suivi des travaux (CM 	<ul style="list-style-type: none"> - Les composants d'un devis informatisé (informex) - Une feuille de calcul informatisée (inventaire, stock) - La facturation informatisée 	<ul style="list-style-type: none"> - A déterminer



Référentiel d'évaluation des compétences
PF 2715 : Carrossier-Carrossière spécialisé(e)

		2.2.2)	(logiciel simplifié de facturation)	
--	--	--------	-------------------------------------	--

Niveau: 7^e année

Classement : Professionnel

Section : Carrossier spécialisé-Carrossière spécialisée

Intitulé : Prendre en charge un véhicule et en assurer la réparation complète selon les normes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 1

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC :

→ En gris, les CM auxquelles les enseignants doivent prêter attention dans cet EAC car elles n'apparaissent pas dans le PF de 5^e-6^e

Fonction 1 : Respecter les normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement

1.1.1, 1.1.2, **1.1.3** /1.2.1, 1.2.2, 1.2.3/1.3.1,/1.4.1, **1.4.2**, 1.4.3, **1.4.4**, 1.4.5

Fonction 2 : S'intégrer dans la vie professionnelle

2.1.1,2.1.2/**2.2.1**, 2.2.2,2.2.3, **2.2.5**, 2.2.6,2.2.7, **2.2.8**/2.3.1, **2.3.2**, 2.3.3,2.3.4/2.4.1, 2.4.2, 2.4.3, 2.4.4,2.4.5,2.4.6,2.4.7, 2.4.8, 2.4.9, 2.4.10

Fonction 3 : Gérer les relations technico-commerciales

3.1.1/**3.2.6**,

Fonction 4 : Gérer son poste de travail

4.1.1, **4.1.2**, 4.1.3, **4.1.4**/4.2.1, 4.2.2

Fonction 5 : Diagnostiquer les dégâts, préparer à la réparation

5.1.1, 5.1.2, **5.1.4**, 5.1.5, 5.1.6/5.2.1/5.3.1/5.4.1, **5.4.2**, 5.4.3/5.5.1, 5.5.2

Fonction 6 : Réparer

6.1.1, 6.1.2/6.2.1, 6.2.2/6.3.1, 6.3.2, 6.3.3, 6.3.4,6.3.5/6.4.1,6.4.2,6.4.3

Fonction 7 : Monter les pièces

7.1.1, 7.1.2, 7.1.3, 7.1.4

Fonction 8 : Assembler les éléments de carrosserie

8.1.1, 8.1.2, 8.1.3, 8.1.4, 8.1.5, 8.1.6, 8.1.7, 8.1.8, 8.1.10/**8.2.1, 8.2.2, 8.2.3, 8.2.4**/8.3.1, 8.3.2, **8.3.3**/8.4.1, 8.4.2/8.5.1, 8.5.2/8.6.1, 8.6.2, 8.6.3

Fonction 9 : Préparer une surface

9.1.1, 9.1.2, 9.1.3/9.2.1/9.3.1, 9.3.2/9.4.1, 9.4.2, 9.4.3, 9.4.4, 9.4.5, **9.4.6**/9.5.1, 9.5.2, 9.5.3, **9.5.4**

9.6.1, 9.6.2/9.7.1, 9.7.2, **9.7.3**, 9.7.4, 9.7.5/9.8.1/9.9.1, 9.9.2, 9.9.3/9.10.1, 9.10.2

Fonction 10 : Réaliser la mise en peinture

10.1.1, 10.1.2, 10.1.3/10.2.1, 10.2.2/**10.3.1, 10.3.2**, 10.3.3, 10.3.4/10.4.1, 10.4.2, 10.4.3, **10.4.4, 10.4.5, 10.4.6**/10.5.1, 10.5.2

Fonction 11 : Remonter

11.1.1, 11.1.2/11.2.1,11.2.2/11.3.1,11.3.2/11.4.1, 11.4.2, 11.4.3, 11.4.4, 11.4.6

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle:

Un client amène un véhicule présentant une porte avant en « banane » donc à remplacer.

Vous constatez l'étendue des dégâts, réalisez la fiche de travail.

Remplacez et/ou réparez les éléments endommagés en tenant compte des règles environnementales en vigueur (tris des déchets, stockage des produits, ergonomie, Vous préparez et peignez le véhicule, corrigez les défauts de peinture si nécessaire.

3. Invariants :

- Diagnostiquer
- Réparer
- Préparer
- Peindre et rectifier les défauts si nécessaire

4. Paramètres (variables) :

- Type de véhicule
- Type de réparation
- Type de dégât
- Type de support et technique de peinture

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :

- Respect des consignes du constructeur (CM 8.1.1)
- Documentation contenant les données spécifiques du constructeur
- Le règlement du Ministère des communications
- Les règles en matière de contrôle technique (GOCA)
- ...

6. Consignes :

- tâche à effectuer et production attendue
Il s'agit d'une production pratique avec interview.

Après la réception du véhicule, vous devez prendre en charge le véhicule en autonomie et dans les règles de l'art et en particulier selon les normes d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.

- contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis

L'élève devra maîtriser :

- la gestion des stocks
- le respect des normes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement
- les techniques de réparation des thermoplastiques
- les traitements anticorrosion, d'étanchéité et d'insonorisation
- le marouflage
- la technique de spot repair

➤ **Conditions matérielles**

L'apprenant(e) dispose du matériel de base de l'atelier, de la documentation utile

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Le temps imparti est lié au type de scénario. C'est pour cette raison, que le groupe de travail n'en propose aucune. Néanmoins, le temps raisonnable à ce stade est de 2 fois le temps requis par un professionnel expérimenté.

➤ **Remarque méthodologique à destination des enseignants :**

Durant les EAC de 7^e année, les matériaux composites peuvent se limiter, dans la mesure du possible, aux fibres et aux résines ou sont étudiés/évalués dans le cadre d'un stage ou d'une activité au centre de technologie avancée (CTA)/centres de compétences, ou lors d'une épreuve en situation réelle.

7. Professeur-accompagnateur :

Discipline : T.P. Carrosserie, Tôlerie, Peinture.

Section : Carrossier spécialisé-Carrossière spécialisée

Classement : Professionnel

Niveau: 7^e année

Intitulé : Prendre en charge un véhicule et en assurer la réparation complète selon les normes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 1

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Mettre en œuvre les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection La tenue de travail est appropriée	A / NA
Respecter son environnement	Entretien du matériel Respect du règlement de l'atelier Stockage, classement et évacuation selon les prescriptions et consignes en matière d'environnement des éléments défectueux, déchets, ...	A / NA
Interpréter Pertinence	Le diagnostic est correct Les éléments consignés sur la fiche de travail sont corrects Le choix des pièces est en concordance avec la réparation à effectuer Les pièces sont correctement identifiées	A / NA
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	Les données manquantes sont récoltées	A / NA
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	<u>Le travail est mené logiquement :</u> - Le choix de l'outillage et de l'appareillage est adapté - Les arguments sont pertinents - Les conclusions sont cohérentes Les savoirs nécessaires sont mobilisés Le transfert à d'autres situations est adéquat Les explications sont adaptées <u>Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient :</u> - Rédiger les documents pré-réparation (Fiche de travail) - Démontage/remontage - Tôlerie - Préparation - Mise en peinture - Finition du véhicule et remise client Les attitudes sont adaptées Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées en particulier le travail en équipe et les matériaux composites Les normes, règles et réglementations sont respectées Le travail est abouti	A / NA
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La fiche de travail est utilisable pour la réalisation de la réparation La fiche de travail est soignée	A / NA
Coopérer	Les relations professionnelles sont assurées	A / NA



Référentiel d'évaluation des compétences
PF 2715 : Carrossier-Carrossière spécialisé(e)

S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	A / NA
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau: 7^e année

Classement : Professionnel

Section : Carrossier spécialisé-Carrossière spécialisée

Intitulé : Prendre en charge un véhicule, en assurer la réparation complète et deviser sur papier

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 2

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC :

➔ En grisé, les CM auxquelles les enseignants doivent prêter attention dans cet EAC car elles n'apparaissent pas dans le PF de 5^e-6^e

Fonction 1 : Respecter les normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement
1.1.1, 1.1.2, **1.1.3** /1.2.1, 1.2.2, 1.2.3/1.3.1,/1.4.1, **1.4.2**, 1.4.3, **1.4.4**, 1.4.5

Fonction 2 : S'intégrer dans la vie professionnelle

2.1.1,2.1.2/**2.2.1**,2.2.3, **2.2.5**, 2.2.6,2.2.7, **2.2.8**/2.3.1, **2.3.2**, 2.3.3,2.3.4/2.4.1, 2.4.2, 2.4.3, 2.4.4,2.4.5,2.4.6,2.4.7, 2.4.8, 2.4.9, 2.4.10

Fonction 3 : Gérer les relations technico-commerciales

3.1.1/3.2.1,3.2.3, **3.2.6**,3.2.7

Fonction 4 : Gérer son poste de travail

4.1.1, **4.1.2**, 4.1.3, **4.1.4**/4.2.1, 4.2.2

Fonction 5 : Diagnostiquer les dégâts, préparer à la réparation

5.1.1, 5.1.2, **5.1.4**, 5.1.5, 5.1.6/5.2.1/5.3.1/5.4.1, **5.4.2**, 5.4.3/5.5.1, 5.5.2

Fonction 6 : Réparer

6.1.1, 6.1.2/6.2.1, 6.2.2/6.3.1, 6.3.2, 6.3.3, 6.3.4,6.3.5/6.4.1,6.4.2,6.4.3

Fonction 7 : Monter les pièces

7.1.1, 7.1.2, 7.1.3, 7.1.4

Fonction 8 : Assembler les éléments de carrosserie

8.1.1, 8.1.2, 8.1.3, 8.1.4, 8.1.5, 8.1.6, 8.1.7, 8.1.8, 8.1.10/**8.2.1**, **8.2.2**, **8.2.3**, **8.2.4**/8.3.1, 8.3.2, **8.3.3**/8.4.1, 8.4.2/8.5.1, 8.5.2/8.6.1, 8.6.2, 8.6.3

Fonction 9 : Préparer une surface

9.1.1, 9.1.2, 9.1.3/9.2.1/9.3.1, 9.3.2/9.4.1, 9.4.2, 9.4.3, 9.4.4, 9.4.5, **9.4.6**/9.5.1, 9.5.2, 9.5.3, **9.5.4**

9.6.1, **9.6.2**/9.7.1, 9.7.2, **9.7.3**, 9.7.4, 9.7.5/9.8.1/9.9.1, 9.9.2, 9.9.3/9.10.1, 9.10.2

Fonction 10 : Réaliser la mise en peinture

10.1.1, 10.1.2, 10.1.3/10.2.1, 10.2.2/**10.3.1**, **10.3.2**, 10.3.3, 10.3.4/10.4.1, 10.4.2, 10.4.3, **10.4.4**, **10.4.5**, **10.4.6**/10.5.1, 10.5.2

Fonction 11 : Remonter

11.1.1, 11.1.2/11.2.1,11.2.2/11.3.1,11.3.2/11.4.1, 11.4.2, 11.4.3, 11.4.4, 11.4.6

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle:

Un client se présente à vous avec un véhicule, celui-ci présente une déformation du bloc avant. Vous constatez l'étendue des dégâts, réalisez la fiche de travail et élaborer le devis sur papier. Remplacez et/ou réparez les éléments endommagés. Vous préparez et peignez le véhicule, corrigez les défauts de peinture si nécessaire.

3. Invariants :

- Accueillir un client
- Diagnostiquer
- Deviser des cas simples, toute documentation à l'appui, sur papier
- Réparer
- Restructurer la caisse
- Préparer
- Peindre et rectifier les défauts si nécessaire

4. Paramètres (variables) :

- Type de véhicule
- Type de réparation
- Type de dégât

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :

Recherche d'informations auprès du client

Recherches dans la documentation technique (suivant le système de mesurage, d'amarrage et de redressage) et commerciale adéquate

6. Consignes :

➤ tâche à effectuer et production attendue

Il s'agit d'une production pratique avec interview.

Vous accueillez le client et après la réception du véhicule, vous devez prendre en charge le véhicule en autonomie et dans les règles de l'art et deviser sur papier

➤ contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis

L'élève devra faire preuve :

- d'autonomie pour l'application des consignes et le suivi des travaux
- de ponctualité, flexibilité
- d'une communication efficace lors de la collecte d'informations auprès du client

➤ Conditions matérielles

L'apprenant(e) dispose du matériel de base de l'atelier et de la documentation utile

➤ temps accordé pour la réalisation du travail

Le temps imparti est lié au type de scénario. C'est pour cette raison, que le groupe de travail n'en propose aucune. Néanmoins, le temps raisonnable à ce stade est de 2 fois le temps requis par un professionnel expérimenté.

➤ Remarque méthodologique à destination des enseignants :

Durant les EAC de 7^e année, les matériaux composites peuvent se limiter, dans la mesure du possible, aux fibres et aux résines ou sont étudiés/évalués dans le cadre d'un stage ou d'une activité au centre de technologie avancée (CTA)/centres de compétences, ou lors d'une épreuve en situation réelle.

7. Professeur-accompagnateur :

Discipline : T.P. Carrosserie, Tôlerie, Peinture.

Section : Carrossier spécialisé-Carrossière spécialisée

Classement : Professionnel

Niveau: 7^e année

Intitulé : Prendre en charge un véhicule, en assurer la réparation complète et deviser sur papier

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 2

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Mettre en œuvre les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection La tenue de travail est appropriée	A / NA
Respecter son environnement	Entretien du matériel Respect du règlement de l'atelier Stockage, classement et évacuation selon les prescriptions et consignes en matière d'environnement des éléments défectueux, déchets, ...	A / NA
Interpréter Pertinence	Le diagnostic est correct Les éléments consignés sur la fiche de travail sont corrects Le choix des pièces est en concordance avec le devis Les pièces sont correctement identifiées	A / NA
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	Les données manquantes sont récoltées	A / NA
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	<p><u>Le travail est mené logiquement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix de l'outillage et de l'appareillage est adapté - Les arguments sont pertinents - Les conclusions sont cohérentes <p>Les savoirs nécessaires sont mobilisés Le transfert à d'autres situations est adéquat Les explications sont adaptées</p> <p><u>Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les documents pré-réparation (Fiche de travail et devis papier) - Démontage/remontage - Tôlerie - Préparation - Mise en peinture - Finition du véhicule et remise client <p>Les attitudes sont adaptées, en particulier lors des relations commerciales Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées Les normes, règles et réglementations sont respectées Le travail est abouti</p>	A / NA
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La fiche de travail est utilisable pour l'établissement d'un devis Les éléments du devis sont lisibles	A / NA



Référentiel d'évaluation des compétences
PF 2715 : Carrossier-Carrossière spécialisé(e)

	La fiche de travail est soignée	
--	---------------------------------	--



Référentiel d'évaluation des compétences
PF 2715 : Carrossier-Carrossière spécialisé(e)

Coopérer	Les relations professionnelles sont assurées	A / NA
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	A / NA
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau: 7^e année

Classement : Professionnel

Section : Carrossier spécialisé-Carrossière spécialisée

Intitulé : Prendre en charge un véhicule, en assurer la réparation complète et réaliser un devis informatisé

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 3

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC :

→ En gris, les CM auxquelles les enseignants doivent prêter attention dans cet EAC car elles n'apparaissent pas dans le PF de 5^e-6^e

Fonction 1 : Respecter les normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement

1.1.1, 1.1.2, **1.1.3** /1.2.1, 1.2.2, 1.2.3/1.3.1,/1.4.1, **1.4.2**, 1.4.3, **1.4.4**, 1.4.5

Fonction 2 : S'intégrer dans la vie professionnelle

2.1.1,2.1.2/**2.2.1**,2.2.2/2.2.3, **2.2.5**, 2.2.6,2.2.7, **2.2.8**/2.3.1, **2.3.2**, 2.3.3,2.3.4/2.4.1, 2.4.2, 2.4.3, 2.4.4,2.4.5,2.4.6,2.4.7, 2.4.8, 2.4.9, 2.4.10

Fonction 3 : Gérer les relations technico-commerciales

3.1.1/3.2.1,3.2.3, **3.2.6**,3.2.7

Fonction 4 : Gérer son poste de travail

4.1.1, **4.1.2**, 4.1.3, **4.1.4**/4.2.1, 4.2.2

Fonction 5 : Diagnostiquer les dégâts, préparer à la réparation

5.1.1, 5.1.2, **5.1.4**, 5.1.5, 5.1.6/5.2.1/5.3.1/5.4.1, **5.4.2**, 5.4.3/5.5.1, 5.5.2

Fonction 6 : Réparer

6.1.1, 6.1.2/6.2.1, 6.2.2/6.3.1, 6.3.2, 6.3.3, 6.3.4,6.3.5/6.4.1,6.4.2,6.4.3

Fonction 7 : Monter les pièces

7.1.1, 7.1.2, 7.1.3, 7.1.4

Fonction 8 : Assembler les éléments de carrosserie

8.1.1, 8.1.2, 8.1.3, 8.1.4, 8.1.5, 8.1.6, 8.1.7, 8.1.8, 8.1.10/**8.2.1**, **8.2.2**, **8.2.3**, **8.2.4**/8.3.1, 8.3.2, **8.3.3**/8.4.1, 8.4.2/8.5.1, 8.5.2/8.6.1, 8.6.2, 8.6.3

Fonction 9 : Préparer une surface

9.1.1, 9.1.2, 9.1.3/9.2.1/9.3.1, 9.3.2/9.4.1, 9.4.2, 9.4.3, 9.4.4, 9.4.5, **9.4.6**/9.5.1, 9.5.2, 9.5.3, **9.5.4**

9.6.1, **9.6.2**/9.7.1, 9.7.2, **9.7.3**, 9.7.4, 9.7.5/9.8.1/9.9.1, 9.9.2, 9.9.3/9.10.1, 9.10.2

Fonction 10 : Réaliser la mise en peinture

10.1.1, 10.1.2, 10.1.3/10.2.1, 10.2.2/**10.3.1**, **10.3.2**, 10.3.3, 10.3.4/10.4.1, 10.4.2, 10.4.3, **10.4.4**, **10.4.5**, **10.4.6**/10.5.1, 10.5.2

Fonction 11 : Remonter

11.1.1, 11.1.2/11.2.1,11.2.2/11.3.1,11.3.2/11.4.1, 11.4.2, 11.4.3, 11.4.4, 11.4.6

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle:

Un client se présente à vous avec un véhicule, celui-ci présente une déformation du bloc avant.

Vous constatez l'étendue des dégâts et vous réalisez un devis informatisé.

Remplacez et/ou réparez les éléments endommagés. Vous préparez et peignez le véhicule, corrigez les défauts de peinture si nécessaire.

3. Invariants :

- Accueillir un client
- Diagnostiquer
- Deviser toute documentation à l'appui, à l'aide d'un logiciel appris (p.ex. : informex, ou au choix)
- Réparer
- Respecter les principes de base d'électronique
- Démontage, remontage d'éléments électroniques
- Préparer
- Peindre et rectifier les défauts si nécessaire

4. Paramètres (variables) :

- Type de véhicule
- Type de réparation
- Type de dégât
- Type de logiciel

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :

Recherche d'informations auprès du client

Recherches dans la documentation technique (suivant le système de mesurage, d'amarrage et de redressage) et commerciale adéquate

6. Consignes :

➤ tâche à effectuer et production attendue

Il s'agit d'une production pratique avec interview.

Vous accueillez le client et après la réception du véhicule, vous devez prendre en charge le véhicule en autonomie et dans les règles de l'art et lister les éléments du devis et le prix unitaire à l'aide du logiciel appris ou d'un logiciel au choix.

➤ contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis

L'élève devra:

- contrôler le travail en termes de qualité
- maîtriser et respecter les principes de base d'électricité et d'électronique lors de la réparation

➤ Conditions matérielles

L'apprenant(e) dispose du matériel de base de l'atelier et de la documentation technique et commerciale utile

➤ temps accordé pour la réalisation du travail

Le temps imparti est lié au type de scénario. C'est pour cette raison, que le groupe de travail n'en propose aucune. Néanmoins, le temps raisonnable à ce stade est de 2 fois le temps requis par un professionnel expérimenté.

➤ **Remarque méthodologique à destination des enseignants**

Durant les EAC de 7^e année, les matériaux composites peuvent se limiter, dans la mesure du possible, aux fibres et aux résines ou sont étudiés/évalués dans le cadre d'un stage ou d'une activité au centre de technologie avancée (CTA)/centres de compétences avancés)

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : T.P. Carrosserie, Tôlerie, Peinture.

Section : Carrossier spécialisé-Carrossière spécialisée

Classement : Professionnel

Niveau: 7^e année

Intitulé : Prendre en charge un véhicule, en assurer la réparation complète et réaliser un devis informatisé

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 3

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Mettre en œuvre les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection La tenue de travail est appropriée	A / NA
Respecter son environnement	Entretien du matériel Respect du règlement de l'atelier Stockage, classement et évacuation selon les prescriptions et consignes en matière d'environnement des éléments défectueux, déchets, ...	A / NA
Interpréter Pertinence	Le diagnostic est correct Les éléments consignés sur la fiche de travail sont corrects Le choix des pièces est en concordance avec le devis Les pièces sont correctement identifiées	A / NA
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	Les données manquantes sont récoltées	A / NA
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	<p><u>Le travail est mené logiquement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix de l'outillage et de l'appareillage est adapté - Les arguments sont pertinents - Les conclusions sont cohérentes <p>Les savoirs nécessaires sont mobilisés Le transfert à d'autres situations est adéquat Les explications sont adaptées</p> <p><u>Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les documents pré-réparation (Fiche de travail et Devis) - Démontage/remontage - Tôlerie - Préparation - Mise en peinture - Finition du véhicule et remise client <p>Les attitudes sont adaptées Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées en particulier le travail en équipe, les matériaux composites et les relations commerciales Les normes, règles et réglementations sont respectées Le travail est abouti</p>	A / NA
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La fiche de travail est utilisable pour l'établissement d'un devis Les éléments du devis sont lisibles	A / NA



Référentiel d'évaluation des compétences
PF 2715 : Carrossier-Carrossière spécialisé(e)

	La fiche de travail est soignée	
--	---------------------------------	--



Référentiel d'évaluation des compétences
PF 2715 : Carrossier-Carrossière spécialisé(e)

Coopérer	Les relations professionnelles sont assurées	A / NA
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	A / NA
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction